



Déplacement Team DH 2024

Je soussigné autorise Arc MountainBike Club à emmener notre enfant sur l'épreuve de descente de du **au**

Je m'engage à prendre en charge le coût de l'hébergement et du déplacement (au prorata du nombre de participants), le club prenant à sa charge l'encadrement.

Informations :

En cas d'accident et d'évacuation, vous devrez venir récupérer votre enfant dans le centre hospitalier où il sera dirigé puisque l'encadrant n'y sera pas autorisé.

Votre enfant doit arriver avec un vélo en état parfait de fonctionnement ainsi qu'avec le matériel nécessaire pour d'éventuelles réparations (le club fournit l'outillage).

Inscription : par le pilote https://maj.fcc.fr/a_VTT/aura/EngInd_fr/Eng_vtt_Ind_fr.asp

Route : Minibus du Club, Par Autoroute avec deux chauffeurs.

Règlement : Par virement avant le départ ou par chèque lors du départ (facture ci-jointe).
Le coût de la course précédente doit être réglé au club pour pouvoir à nouveau participer au déplacement.

A donner à Pierre Berrot lors du départ

Signature des Parents